

INTERVENTION DU VIET NAM

lors de la 17^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU du CDH sur la Maurice
(23/10/2013)

Monsieur le Président,

Ma délégation salue la délégation mauricienne ✓ et la remercie pour sa présentation détaillée du deuxième rapport national de l'EPU.

Le Viet Nam prend bonne note de l'engagement de la Maurice et ses réalisations jusqu'à présent en faveur des droits et libertés de son peuple. Non seulement son ✓ bon classement dans plusieurs palmarès ✓ de l'indice de développement mais aussi les résultats sur terrain démontrent la détermination et l'efficacité des actions menées par le Gouvernement, en faveur de la jouissance la plus grande possible de chaque mauricien de tous les droits et libertés. A cet égard, nous pouvons citer entre autres la promulgation de nouveaux textes de loi, la mise en œuvre des programmes, plans d'actions et des institutions pour les droits de l'homme, dont la Commission pour l'égalité des chances, les programmes de sensibilisation et de formation en droits de l'homme. Les consultations de grande envergure dans l'élaboration de ce présent rapport est aussi parmi les illustrations de l'importance que la Maurice porte à l'EPU ainsi qu'à son obligation internationale en matière des droits de l'homme.

En comprenant des capacités limitées de Maurice en tant que petit Etat insulaire en développement, ma délégation voudrait recommander à la Maurice de renforcer ses politiques et mesures de promotion de l'égalité homme-femme dans tous les aspects socio-économiques comme un outil efficace pour résoudre le chômage et la pauvreté.

Je vous remercie./.